
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

SEANCE DU 27 JUIN 2024

Présidée par M. Nicolas VIDEAU, Vice-Président,

DELIBERATION N° 4

Effectif du Conseil
d'Administration : 17

Date de convocation : 21 juin 2024

Affichage du Compte
Rendu Sommaire : 3 juillet 2024

AFFECTATION DES RESULTATS 2023

BUDGET PRINCIPAL

PRESENTS : M. Nicolas VIDEAU, Vice-Président, Mme NIETO, Mme VOLLAND (arrivée à 15 h 00), Mme VACKER, Mme NADAL, M. RIGONDAUD, M. VILLEMUR, Mme DORET-FOURNIER, Mme AUMONIER, M. BAUDIN.

EXCUSES : M. BALOGE, Président, qui a donné pouvoir à M. VIDEAU, Mme Valérie VOLLAND, qui a donné pouvoir à Mme NIETO (jusqu'à son arrivée à 15 h 00), Mme Lydia ZANATTA, qui a donné pouvoir à M. RIGONDAUD, Mme Aline DI MEGLIO, qui a donné pouvoir à M. BAUDIN, Mme Cathy GIRARDIN, qui a donné pouvoir à M. VILLEMUR, M. Laurent FERON, qui a donné pouvoir à Mme DORET-FOURNIER, Mme Rosane BARATON, qui a donné pouvoir à Mme AUMONIER, M. Jean-Marie CHALET, qui a donné pouvoir à Mme NADAL

ABSENT :

Monsieur le Président expose :

Le Compte Administratif 2023 du Budget Principal indique :

- en section d'investissement un résultat global de clôture excédentaire de **186 297.24€**.
- en section de fonctionnement un résultat global de clôture excédentaire pour un montant de **1 460 895.04€**.

L'affectation doit couvrir le besoin de financement de la section d'investissement (déficit de la section et restes à réaliser) soit **63 259.43€**.

.../...

Il est proposé aux membres du Conseil d'Administration de bien vouloir :

AFFECTER :

- l'excédent d'investissement en résultat d'investissement reporté en recettes (ligne R 001), soit la somme de 186 297.24€ ;
- une part de l'excédent de fonctionnement à la section d'investissement, soit 63 259.43€ (compte 1068) ;
- l'excédent de fonctionnement en résultat de fonctionnement reporté en recettes (ligne R 002), soit la somme de 1 397 635.61€.

Cette affectation est reprise au budget supplémentaire 2024.

Le Conseil d'Administration ADOPTE à l'unanimité.

Pour :	17
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	0

Pour extrait conforme
NIORT, le 3 juillet 2024

Pour le Président du C.C.A.S.
Jérôme BALOGÉ
Et par délégation,
Le Vice-Président

Nicolas VIDEAU